

Image not found or type unknown



Bien immobilier et séparation

Par **danelou**, le **05/12/2009 à 10:59**

Bonjour.

Avec ma compagne (en union totalement libre), nous avons acheté une maison selon la répartition suivante : $\frac{2}{3}$ sur moi et $\frac{1}{3}$ sur elle.

Il s'avère que depuis le début, c'est uniquement moi qui assure le paiement, non seulement du prêt, mais aussi de la quasi totalité des charges afférentes à la maison.

Nous allons nous séparer, que faut-il faire comme démarches pour que le bien soit à $\frac{3}{3}$ à mon nom ?

Comment se nomme l'acte à faire chez le notaire et combien coûte-t-il ?

Merci de votre réponse.